

Résumé du référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

1. Référentiel d'activités

- Audit et contrôle de l'application de la réglementation en vigueur
- Réalisation d'études qualitatives de nature économique ou juridique
- Réalisation de missions d'expertises économique et juridique dans le cadre de montage de projets
- Elaboration d'outils d'aide à la décision pour améliorer la gestion d'organismes publiques ou privés
- Analyse les enjeux juridiques des évolutions économiques à fin d'anticipation
- Apport d'expertises économiques et juridiques pour les organisations publiques ou privées
- Analyse de l'impact économique de nouveaux instruments de régulation économique ou d'une nouvelle législation sur un marché
- Participation à l'élaboration du modèle économique en tenant compte des contraintes économiques et juridiques
- Collecte des données et en assure le traitement à fin d'évaluation et d'anticipation
- Veille économique et juridique au niveau national, européen ou international

2. Référentiel de compétences

- Mobiliser le raisonnement économique, les outils d'analyse économique et le langage juridique pour la réalisation d'études
- Connaître les sources et outils pour effectuer une veille économique et juridique sur les dynamiques récentes des marchés, du droit des affaires et de la concurrence
- Appréhender la complexité des institutions et en comprendre les mécanismes d'évolution.
- Contrôler et évaluer la mise en œuvre et l'application des objectifs stratégiques des programmes d'action des pouvoirs publics (enquêtes, audit, groupes de travail)
- Mobiliser les outils économiques et les outils de traitements statistiques des données (Logiciels STATA et SAS...) pour exploiter et analyser les données
- Conduire des expertises économiques, juridiques, financières et géopolitiques pour le compte d'organisations publiques ou privées
- Identifier et mettre en œuvre les outils adaptés pour réaliser des études d'impact économique de nouveaux instruments de régulation économique ou d'une nouvelle législation sur un marché

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation

MASTER – ECONOMIE DU DROIT

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national.

Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

3. Référentiel d'évaluation

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.